



Les ajustements des programmes aux cycles 3 et 4

Le 20 juin dernier le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avait saisi le Conseil supérieur des programmes (CSP) en lui demandant d'identifier et de renforcer « les éléments ayant trait au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité dans les programmes d'enseignement de l'école et du collège ». Le 4 décembre 2019, le CSP a remis ses propositions au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Le site ministériel publie les propositions d'ajustements réalisés sur les programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 et les présente dans une note de 40 pages. [Les ajustements](#)

Après une consultation auprès des professeurs de SVT, l'APBG avait adressé au CSP, en octobre 2019, une contribution écrite au sujet des enjeux relatifs à l'environnement et à la biodiversité dans les programmes des cycles 3 et 4. Certaines des propositions ont été retenues. Ces propositions d'amélioration et de renforcement des programmes des cycles 3 et 4 prennent également en compte les ajustements de 2018 en sciences expérimentales résultant d'une auto-saisine du CSP du 8 mars 2018 et approuvé par le CSP le 14 juin 2018. Il s'agissait d'améliorer leur lisibilité, leur pertinence et leur cohérence, en reprenant en particulier les formulations qui manquaient de rigueur ou de clarté. Ces modifications étaient demandées et attendues par l'APBG et par les professeurs enseignant les sciences expérimentales en collège et avaient vocation à apporter une aide utile aux professeurs des écoles. Les ajustements sont importants en sciences expérimentales où des précisions de notions et de méthodologie apparaissent. L'APBG avait participé aux travaux du CSP en 2018 et accueille avec une certaine satisfaction cette prise en compte de ses propositions.

Pour autant à l'heure actuelle, sur le site ministériel indiquant les propositions d'ajustements, l'APBG s'étonne de l'absence des repères de progressivité travaillés en 2018 par le CSP. Au moment où les ajustements des programmes seront publiés à titre définitif, l'APBG souhaite que la Dgesco publie sans délai supplémentaire des documents d'accompagnement et mette en place des formations sur ces ajustements des programmes. Elle demande également, qu'à titre indicatif, ces repères de progressivité figurent dans ces documents, repères qui relèvent des prérogatives de la Dgesco. Ils sont attendus par les enseignants de SVT depuis la mise en place des nouveaux programmes du collège en 2016.

Pour le Bureau national de l'APBG
Gilbert Faury